



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

DELIBERATION N°17-221027

DEMANDE DE FINANCEMENT FEDER POUR LE PROGRAMME DINAMIC ENTREPRISES 2022 – E1

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 OCTOBRE 2022

Les membres élus ont approuvé, lors de l'Assemblée Générale de la CCI PDL du 27 octobre 2022, la demande de financement FEDER pour le programme DINAMIC Entreprises 2022, à hauteur d'environ 843 700 € sur un budget prévisionnel de 3 284 800 €, étant rappelé que les subventions sont intégralement destinées aux entreprises.

Le nombre d'entreprises moyen souhaité est de : 150.

Quorum	: 24
Votants	: 28
Votes "pour"	: 28
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Jean-François REYNOUARD,
Président de la CCI Pays de la Loire